FÉDÉRATION DES FINANCES

Section de Meurthe et Moselle

Le 12 janvier 2017

Compte rendu CHSCT du 09 janvier 2017 Spécial INSEE

Ont participé en qualité de représentants **FO Finances**:
Jean-Louis SZATMARI, Arnaud HELSTROFFER et Didier HOUILLON.

Cette réunion devait nous informer des suites données à la demande d'expertise de l'inspection du travail.

Aux dires du Président du CHSCT, notre Ministre a été destinataire du rapport de la DIRECCTE Alsace et de la réponse apportée par le Directeur Régional de l'INSEE.

A ce jour vos représentants **FO Finances** constatent que la situation n'a pas vraiment évolué par rapport à notre dernière réunion et que nous sommes toujours dans l'attente d'une décision du Ministre.

Le président nous annonce que ses services ont pris contact avec la DIRECCTE Alsace et précise que le dossier est en cours.

L'inspecteur Santé Sécurité au Travail pense que les agents devraient s'exprimer plus facilement lors de ses visites sur la dégradation de leurs conditions de travail.

Monsieur DAUBAIRE, chef de l'établissement de Nancy, confirme que ce site sera pérennisé dans l'avenir, annonce qu'il a faite aux agents dès juin 2015.
Il rappelle également que le choix de ne pas affecter de nouveaux agents sur Nancy est voulu, de façon à éviter de futures mobilités géographiques et laisser plusieurs possibilités de mutations pour le personnel déjà en place.

Monsieur DAUBAIRE estime que sa direction a mis en place les mesures nécessaires dès décembre 2015 sur les nouvelles orientations.
Pour lui la création de postes d'adjoints et de quatre contrôleurs, confirme la pérennité du site.

Monsieur DAUBAIRE nous a semblé être en mode « pilotage automatique », se contentant de reprendre presque mot à mot la réponse du directeur régional à la DIRECCTE (déjà présentée lors de la dernière réunion) afin que cette dernière apparaisse bien au compte rendu de ce CHSCT.

Il s'est montré moins précis lorsque nous lui avons demandé quelles étaient les dernières évolutions pour les 4 agents toujours dans l'expectative.

La Direction Générale annonce qu'il n'y aura aucune mobilité géographique imposée.
Vos représentants **FO Finances** veilleront à ce que l'administration respecte ses consignes.

L'assistant de prévention de l'établissement de Nancy reconnaît une inquiétude et une perte de confiance des agents envers leur hiérarchie.
L'intervention malheureuse d'un représentant de la direction générale sur le site de Nancy, en début de réforme, en est le constat flagrant et semble avoir marqué durablement les agents.

Nous avons voulu savoir, si la dégradation des conditions de travail engendrait des arrêts maladies à l'INSEE.
L'assistant de Prévention nous explique que les arrêts de travail ne sont pas en augmentation sur Nancy.

Vos représentants **FO Finances** ont demandé si la prime de restructuration de service était présentée et mise en place à l'Insee.

Le directeur nous informe que ce dispositif est mis en place et expliqué aux agents.

Au cours des débats, certaines organisations syndicales ont quitté la réunion.

Pour vos représentants **FO Finances**, nous nous devions d'écouter la réponse de Monsieur DAUBAIRE, chef de l'établissement de Nancy, même si ces propos évasifs n'ont pas fait avancer le débat.